



DELIBERATION

2026/20

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES AUX VICE-PRÉSIDENTS

L'an deux mille vingt-six le 17 juin, à 10 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Buire, au siège de la Communauté de communes des Trois Rivières, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 16, Présents : 14, Représentés : 2, Votants : 16

Étaient présents : M. Sylvain BOURGEOIS, M. Olivier CAMBRAYE, M. Fabien COQUELET, Mme Maryse DELACHE, M. Pierre DIDIER, Mme Bernadette HEDIART, M. Vincent LAMOUREUX, Mme Caroline LOMBARD, Mme Stéphanie MACON, Mme Christelle MAES, M. Yannick MARLANT, Mme Claudile MATHIEU, M. Jean-Jacques THOMAS et M. Régis TRICOTEAUX.

Étaient représentés : M. Bertrand DUFERME par Mme Marie-Claire FORTIN, M. Thomas HENNEQUIN par M. Gilles QUEILLE.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Marie-Claire FORTIN.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

A l'occasion de la 1^{ère} réunion du bureau syndical du Pays, le Président a proposé à chacun de ses vice-présidents une délégation de compétence en fonction des missions confiées au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache. Les délégations font partie du pouvoir discrétionnaire du Président.

Monsieur le Président présente les délégations qu'il a attribuées à chaque Vice-Président, à savoir :

- Madame Bernadette HEDIART, 1^{ère} vice-président en charge de la planification et la transition écologique
Dossiers suivis : Schéma de Cohérence Territoriale de Thiérache valant Plan Climat Air Energie (SCoT-AEC), la convention d'objectif territoriale signée avec l'ADEME en matière de transition écologique, l'environnement et la mobilité.
- Monsieur Fabien COQUELET, 2^{ème} vice-président en charge des services à la population et auprès des collectivités territoriales
Dossiers suivis : Les programmes de rénovation du patrimoine privé et public, l'alimentation et la mobilité
- Madame Caroline LOMBARD, 3^{ème} vice-président en charge de l'attractivité du territoire
Dossiers suivis : le tourisme, Thiérache, terre de tournages et la santé

Les Vice-Présidents auront pour mission, d'une part, de mener à bien les dossiers qui leur sont confiés. D'autre part, ils recevront tous les porteurs de projet concernant leurs axes thématiques pour l'instruction et le suivi de leurs dossiers. Enfin, ils présideront, animeront et feront vivre les commissions thématiques relevant de leur délégation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache.

PREND ACTE des délégations de fonction des 3 vice-présidents comme suit :

- Madame Bernadette HEDIART, vice-présidente en charge de la planification et de la transition écologique
- Monsieur Fabien COQUELET, vice-président en charge des services à la population et des collectivités territoriales
- Et Madame Caroline LOMBARD, vice-présidente en charge de l'attractivité du territoire

PRECISE qu'à ce titre, les vice-présidents bénéficieront d'indemnités dont les crédits sont prévus et inscrits au budget primitif, aux chapitre et article correspondants.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop and a trailing stroke.

Marie-Claire FORTIN

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le

ID : 002-200051118-20260617-20_2026-DE